

La perte de "La Sarcelle"

Le 9 janvier 1917, le Kaiser Guillaume II met l'Europe en état de blocus maritime : « *J'ordonne de commencer le 1^{er} février la guerre sous-marine sans restriction avec la plus grande énergie* ». C'est la première fois que l'Allemagne confie à sa marine le rôle principal dans les opérations ; elle compte pour l'emporter sur sa grande maîtrise d'une arme nouvelle, le « U-boat ».

C'est dans ce contexte de guerre sous-marine à outrance que le sous-marin mouilleur de mines UC 71, commandé par l'enseigne de vaisseau Hans Valentiner, appareille de Zeebrugge le 28 mars 1917 et commence par mouiller dès le lendemain six mines devant le Tréport, puis six autres devant Dieppe et enfin six dernières devant Saint-Valéry-en-Caux avant de mettre le cap sur le Golfe de Gascogne pour chasser les bâtiments de commerce.

Afin de mieux circonscrire cette menace, des unités de la Flottille des chalutiers de la Manche Orientale sont réparties dans les différents ports ; ainsi en mars 1917, sont stationnés à Dieppe les chalutiers boulonnais réquisitionnés « André-Louis » (B 55), « Maris-Stella » (B 3058), « Europe II » (B 45) et « Emmanuella » (B 3059).

Le jeudi 29 mars vers 13 heures, sous une bonne brise d'Ouest et dans une mer agitée, les chalutiers « André-Louis » et « Maris-Stella » appareillent et rejoignent les chalutiers « Europe II » et « Emmanuella » afin de poursuivre l'opération de dragage d'un champ de mines situé à 10 nautiques dans le Nord-Ouest de Dieppe.

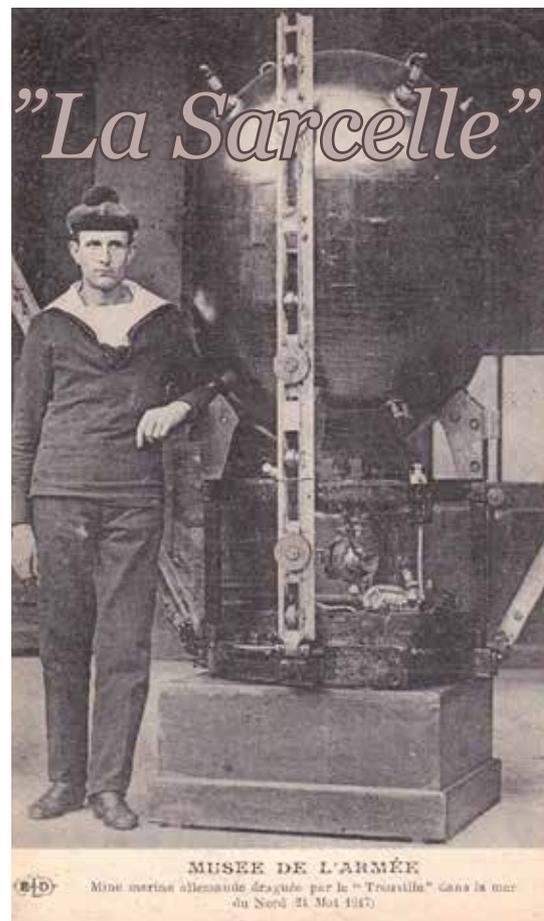
En fin de journée, alors que les chalutiers « Emmanuella » et « Europe II » virent leur drague et font route sur Dieppe, les chalutiers « André Louis » et « Maris Stella » patrouillent de Dieppe jusqu'au large

du Touquet.

Au cours de la nuit, la mer devient grosse sous une forte brise d'Ouest et de fréquentes averses mais les deux chalutiers poursuivent leur patrouille. Commandant le chalutier « André-Louis », l'enseigne de vaisseau Hersant déclare le vendredi 30 mars 1917 dans le journal de bord que plusieurs coups de canon sont entendus dans le Sud-Ouest vers 10 heures. Le même jour, le commandant du chalutier « Europe II » mentionne sur le journal de bord qu'un patrouilleur signale : « *Ai mouillé une bouée à 4 milles au Nord de Berneval position estimée de la mine qui a explosé vers 10 heures* ».

C'est très vraisemblablement la déflagration de cette mine mouillée par l'UC 71 que l'enseigne de vaisseau Hersant a entendu vers 10 heures, explosion qui a envoyé par le fond la barque chalutière tréportaise « Sarcelle » (Di 632), perdue corps et biens. Lancée le 29 juillet 1911, la « Sarcelle », jaugeant 48 tonneaux et 57 centièmes, est la 17^e et dernière barque construite par les chantiers d'Albert Criquelion. En 1917, propriété du patron Marie-Désiré Lambert, la « Sarcelle » assure le ravitaillement en poisson de la population tréportaise.

Tout l'équipage est porté disparu : le patron Marie-Désiré Lambert, les matelots Baptiste Roul, Adolphe Faillancier, Gaston Ladiray, Hippolyte Leroux, Paul Douillet, Joseph Bonnet et Eugène Laurent, novice ; Gaston Ladiray embarquait pour sa dernière marée avant de partir aux Armées, il venait de recevoir son ordre d'appel. Meurtrie et affligée, la population tréportaise accompagne les familles endeuillées lors du service funèbre célébré à l'église Saint-Jacques le mercredi 11 avril 1917.



Sur la demande pressante de Paul Bignon, député et conseiller général, un secours d'urgence de 1200 francs est accordé aux familles des disparus. Toutefois le deuil de certaines familles pourra être atténué : le 19 avril 1917, les corps d'Hippolyte Leroux et d'Eugène Laurent sont retrouvés au large de Berneval ; le corps de Joseph Bonnet est retrouvé le 7 juillet 1917 au large de Pourville ; le 20 juillet 1917 le corps de Baptiste Roul est retrouvé sur la plage de Cayeux et le corps d'Adolphe Faillancier est retrouvé méconnaissable près de Cayeux le 15 juin 1918.

Par décision du ministre de la Marine publiée au Journal Officiel du 2 avril 1922, la Croix de Guerre avec étoile de bronze est décernée aux disparus de la « Sarcelle ». Enfin, pour rendre hommage à ces huit disparus, la société locale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons du Tréport donnait le nom de « La Sarcelle » à sa vedette d'intervention le dimanche 12 juin 1966.

Jérôme Maes